

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

C'est la saison du rhume des foins Des gestes pour diminuer l'exposition au pollen de l'herbe à poux

JOLIETTE, le 4 août 2016 – D'ici l'automne, plusieurs milliers de Lanaudois vont souffrir de rhinite allergique saisonnière, appelée communément rhume des foins. Le pollen de l'herbe à poux en est la principale cause.

La rhinite saisonnière apparaît entre la mi-juillet et la fin du mois de septembre, période pendant laquelle la pollinisation de l'herbe à poux est très forte. La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière désire donc rappeler à la population les bons gestes à poser pour diminuer l'exposition au pollen de l'herbe à poux.

Détruire les repousses de l'herbe à poux à la mi-août

L'herbe à poux pousse au début du printemps (mi-mai) et meurt à la fin de la saison automnale. Sa floraison se fait en plein milieu de l'été. Si vous avez déjà coupé les plants existants en juillet, une nouvelle tonte effectuée à la mi-août permettra de réduire considérablement la quantité de pollen libérée dans l'air.

Conseils aux gens souffrant du rhume des foins

- Éviter de fréquenter les lieux infestés par l'herbe à poux;
- Éviter de tondre soi-même la pelouse;
- Éviter les activités extérieures, surtout entre 7 h et 13 h, par temps chaud, sec et venteux (après la pluie, les grains de pollen se sont déposés au sol, ce qui réduit les réactions allergiques);
- Laisser, si possible, les fenêtres fermées pour empêcher le pollen d'entrer dans la maison et utiliser, si possible, un système de climatisation ou de filtration d'air;
- Éviter le contact avec d'autres irritants tels que la fumée de cigarette qui peuvent amplifier les symptômes d'allergies;
- Éviter de faire sécher ses vêtements à l'extérieur.

Pour connaître toutes les façons de contrôler l'herbe à poux, de même que des astuces efficaces pour se protéger du pollen qu'elle libère dans l'air ambiant : www.herbeapoux.gouv.qc.ca.

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Pascale Lamy
Adjointe au PDG - relations médias par intérim
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Téléphone : 450 759-5333, poste 2685
pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca

H:\DSS\X4 Org communautaires\X4 110 PSOC (docs de référence)\Cadre de gestion\CP_16-_Le CISSS et la TROCL partenaires-1.docx